



Zurich, 03 mai 2018

Transmission des résultats de scrutins (art. 5 ODP) : marche à suivre pour l'installation du client de transfert

1. Introduction

Les dimanches de votation, les cantons devront à l'avenir envoyer les résultats de scrutins à l'Office fédéral de la statistique (OFS) via le canal sécurisé SEDEX. L'OFS les transmettra ensuite à la Chancellerie fédérale (ChF). Cela nécessitera une adaptation de l'art. 5 ODP.

Dans ce contexte, la ChF a chargé l'Office de la statistique du canton de Zurich (STAT) de développer une interface (client de transfert) entre les autorités chargées des votations et SEDEX.

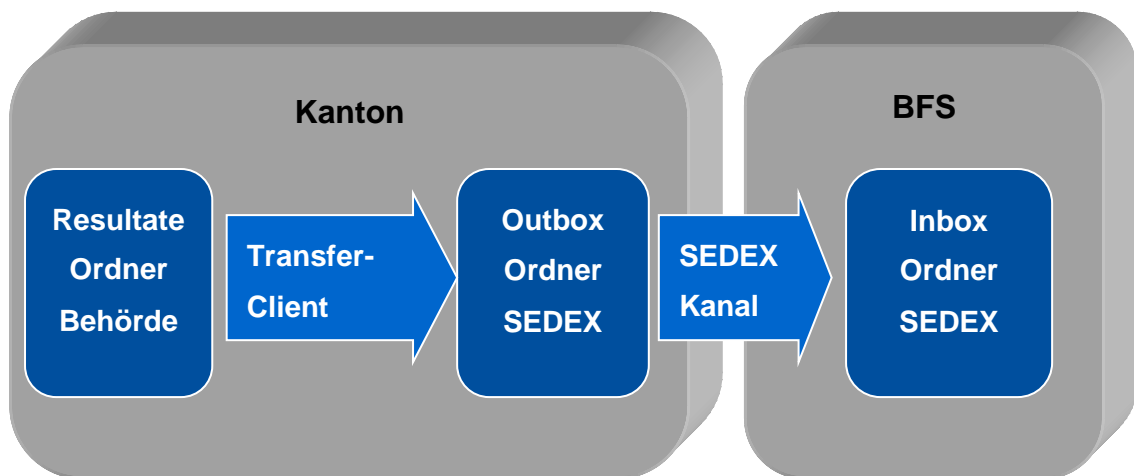


Image : transmission des résultats de scrutins à l'OFS

Le client de transfert est une application java dans laquelle les autorités chargées des votations pourront définir un dossier où placer les fichiers contenant les résultats de scrutins. Dès qu'il détectera qu'un fichier a été placé dans le dossier, le client de transfert le « mettra sous plis » et le déplacera dans la boîte de sortie de l'adaptateur SEDEX, d'où il sera transmis à l'OFS de manière sécurisée via SEDEX.

Le client de transfert a été développé par le STAT. Il est écrit en langage java et utilise principalement deux bibliothèques source ouverte. **Son code source est ouvert et documenté** de sorte que, si nécessaire, les services informatiques cantonaux puissent en contrôler la sécurité.

2. Travaux préparatoires

Pour que le client de transfert puisse être installé, les démarches suivantes doivent être effectuées :

- **Étape 2.1** : Le canton désigne une personne (idéalement des services informatiques) chargée d'assurer techniquement un raccordement à SEDEX pour la transmission des résultats (responsable technique).
- **Étape 2.2** : Le canton demande à participer au domaine SEDEX POLS-TA_BFS (démarche auprès du canton de Zurich : bruno.ledergerber@statistik.ji.zh.ch ou daniel.bierer@statistik.ji.zh.ch). Lors de la demande, le canton doit indiquer le responsable technique.
- **Étape 2.3** : L'OFS envoie au responsable technique les données pour être raccordé à SEDEX (mots de passe).
- **Étape 2.4** : Le responsable technique télécharge l'adaptateur SEDEX depuis <http://www.sedex.ch> et l'installe.

Nous recommandons de procéder à une installation complète de l'adaptateur SEDEX, même si vous disposez déjà d'une version antérieure. Autrement dit, l'adaptateur doit être installé dans un dossier à part qui sera le seul à être utilisé pour les résultats.

3. Marche à suivre pour l'installation du client de transfert

Les étapes suivantes seront réalisées dans l'idéal aussi par le responsable technique.

Étape 3.1 : téléchargement du client de transfert

Le client de transfert peut être obtenu à l'adresse suivante :

<http://www.wahlen.zh.ch/abstimmungen/Bundes-APP/transferclient/transferclient.zip>

Étape 3.2 : emplacement du client de transfert

Le client de transfert doit permettre, les dimanches de votation, de formater au fur et à mesure les fichiers contenant les résultats en vue de leur transmission via SEDEX puis, justement, de les transmettre à l'OFS via SEDEX. L'installation doit être faite de manière à ce que le service chargé de transmettre les résultats puisse lancer lui-même le client de transfert ou déclencher son lancement auprès d'un autre service (par ex. informatique). Un système de redondance doit être prévu (installation sur un serveur avec contrôle à distance ou installation sur différents postes munis du client de transfert).

L'installation à proprement parler consiste à ouvrir le fichier téléchargé à un endroit depuis lequel il sera possible d'accéder au dossier de l'adaptateur SEDEX.

Étape 3.3 : adaptation du dossier de configuration

Avant de lancer le client de transfert, des paramètres doivent être adaptés dans le dossier de configuration « properties.txt » du dossier d'installation.

Étape 3.3.1 : adaptation du paramètre « LANGUAGE »

Choisir la langue voulue :

```
# LANGUAGE
# Valid values : DE, FR, IT, RM
LANGUAGE = DE
```

Étape 3.3.2 : adaptation du paramètre « SEDEX_SENDER_ID »

Indiquer l'identifiant SEDEX du canton émetteur (données fournies au responsable technique par l'OFS) :

```
# SEDEX SENDER ID
SEDEX_SENDER_ID =
```

Étape 3.3.3 : adaptation du paramètre "SEDEX_RECIPIENT_ID"

L'identifiant SEDEX du destinataire doit être indiqué. Pour un premier test, le canton indiquera son propre identifiant d'émetteur (SEDEX_SENDER_ID de l'étape 3.3.2) pour s'envoyer un fichier à lui-même. Si le test fonctionne, il indiquera ensuite l'identifiant SEDEX de l'OFS et du STAT (seulement pour la phase de test jusqu'en automne 2018) :

```
# SEDEX RECIPIENT ID
# BFS, Sektion Politik, Kultur, Medien: Frau Schneider: 4-010502-1
# BFS, Sektion Politik, Kultur, Medien: Frau Straub: 4-925020-5
# BFS, Sektion Politik, Kultur, Medien: Frau Silberstein: 4-460754-7
# Statistisches Amt des Kantons Zürich: 4-143849-0
SEDEX_RECIPIENT_ID=4-010502-1,4-925020-5,4-460754-7,4-143849-0
```

Étape 3.3.4 : adaptation du paramètre "SEDEX_DIR"

Indiquer le dossier de l'adaptateur SEDEX, par exemple :

```
# SEDEX DIRECTORY  
SEDEX_DIR = E :/SEDEX_ABSTIMMUNGEN
```

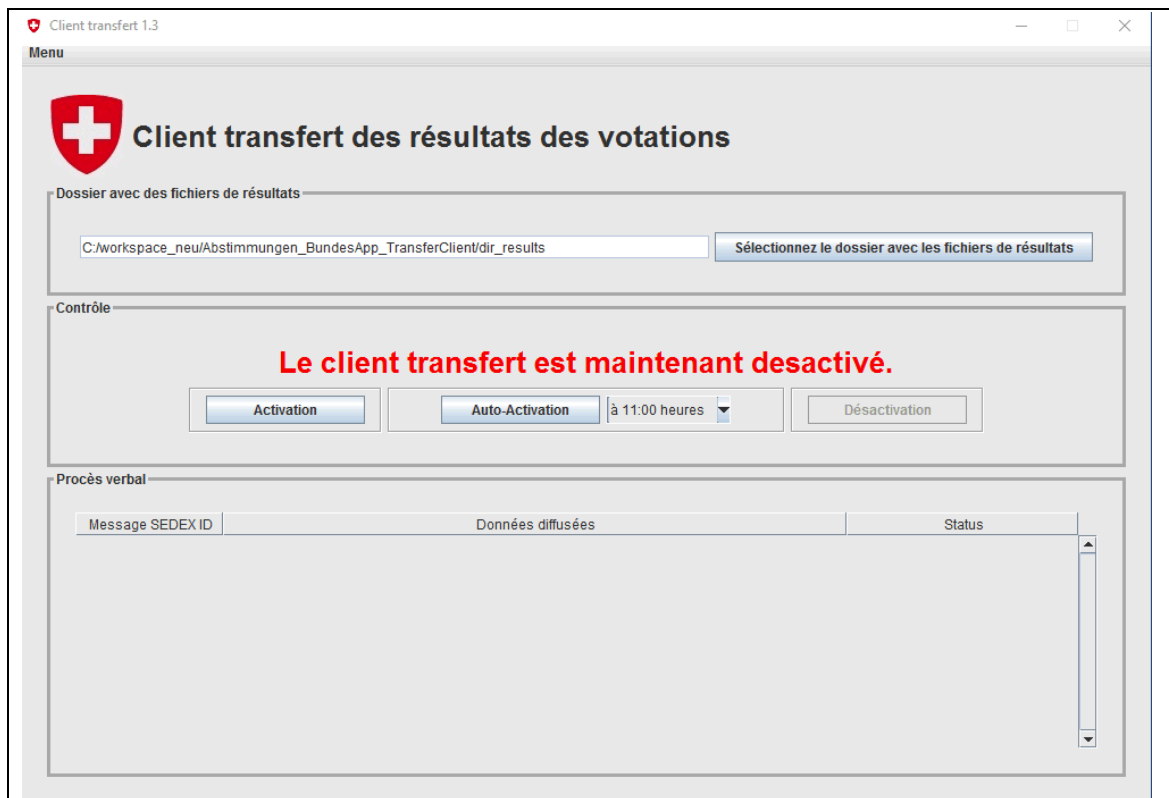
4. Lancement du client de transfert

Pour lancer le client de transfert, l'utilisateur final (autorité chargée des votations) doit double-cliquer sur l'icône « transmission des résultats à l'OFS » sur le bureau ou ouvrir l'application dans le menu « démarrer ».

5. Utilisation du client de transfert

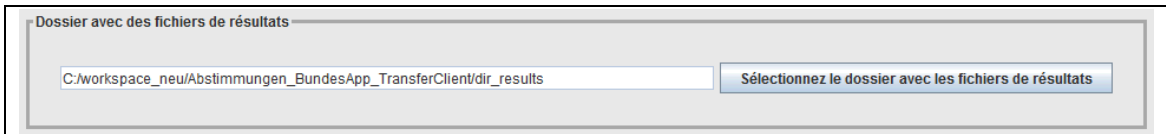
5.1 : Écran de démarrage le jour de la votation

Même s'il a été lancé, le client de transfert reste dans un premier temps inactif, c'est-à-dire qu'il ne transmet pas encore de fichiers de résultats.



5.2: Activation du client de transfert

Étape 1 : Sélectionner le dossier où les fichiers de résultats sont placés :

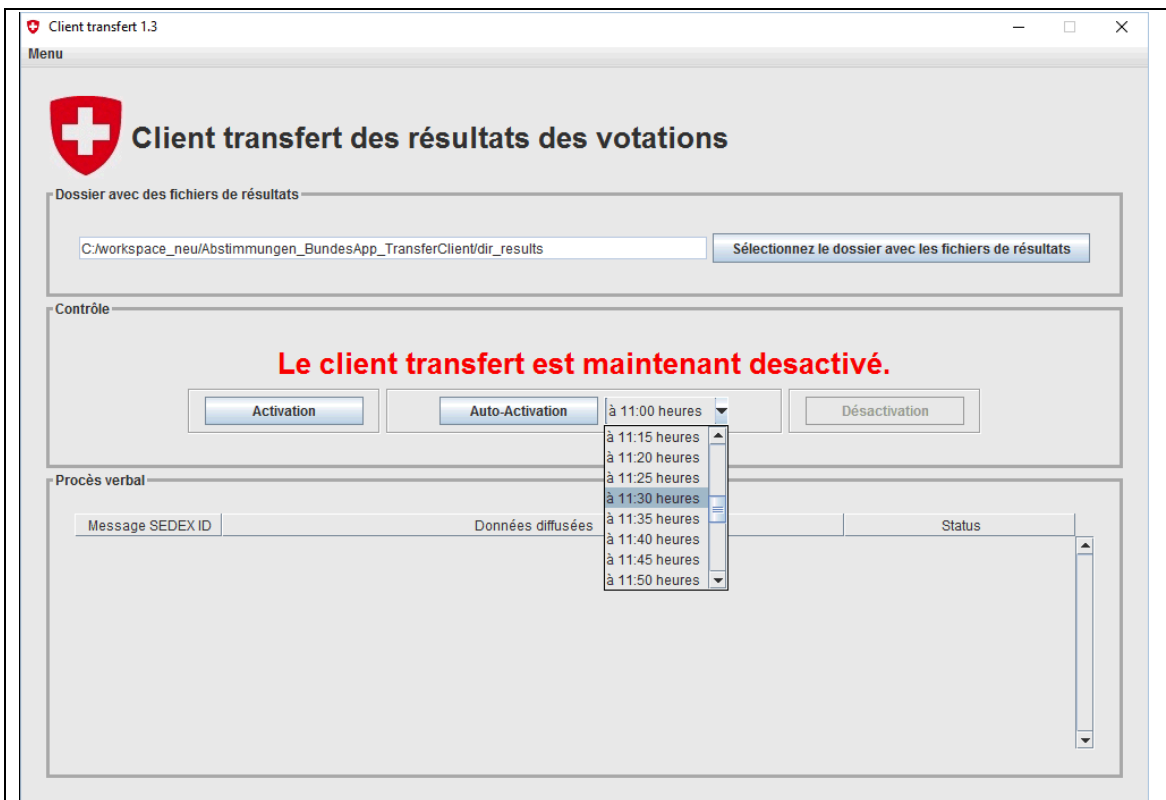


Dossier avec des fichiers de résultats

C:/workspace_neu/Abstimmungen_BundesApp_TransferClient/dir_results


Sélectionnez le dossier avec les fichiers de résultats

Étape 2 : Activer le transfert de fichiers pour qu'il ait lieu tout de suite ou au moment que vous aurez choisi :



Client transfert 1.3

Menu

 **Client transfert des résultats des votations**

Dossier avec des fichiers de résultats

C:/workspace_neu/Abstimmungen_BundesApp_TransferClient/dir_results

Sélectionnez le dossier avec les fichiers de résultats

Contrôle

Le client transfert est maintenant désactivé.

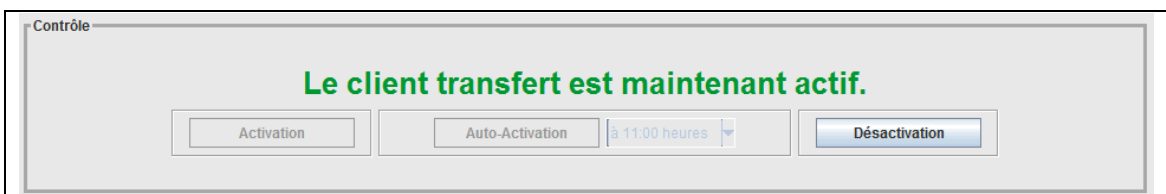
Activation Auto-Activation à 11:00 heures Désactivation

à 11:15 heures
à 11:20 heures
à 11:25 heures
à 11:30 heures
à 11:35 heures
à 11:40 heures
à 11:45 heures
à 11:50 heures

Procès verbal

Message SEDEX ID Données diffusées Status

--->

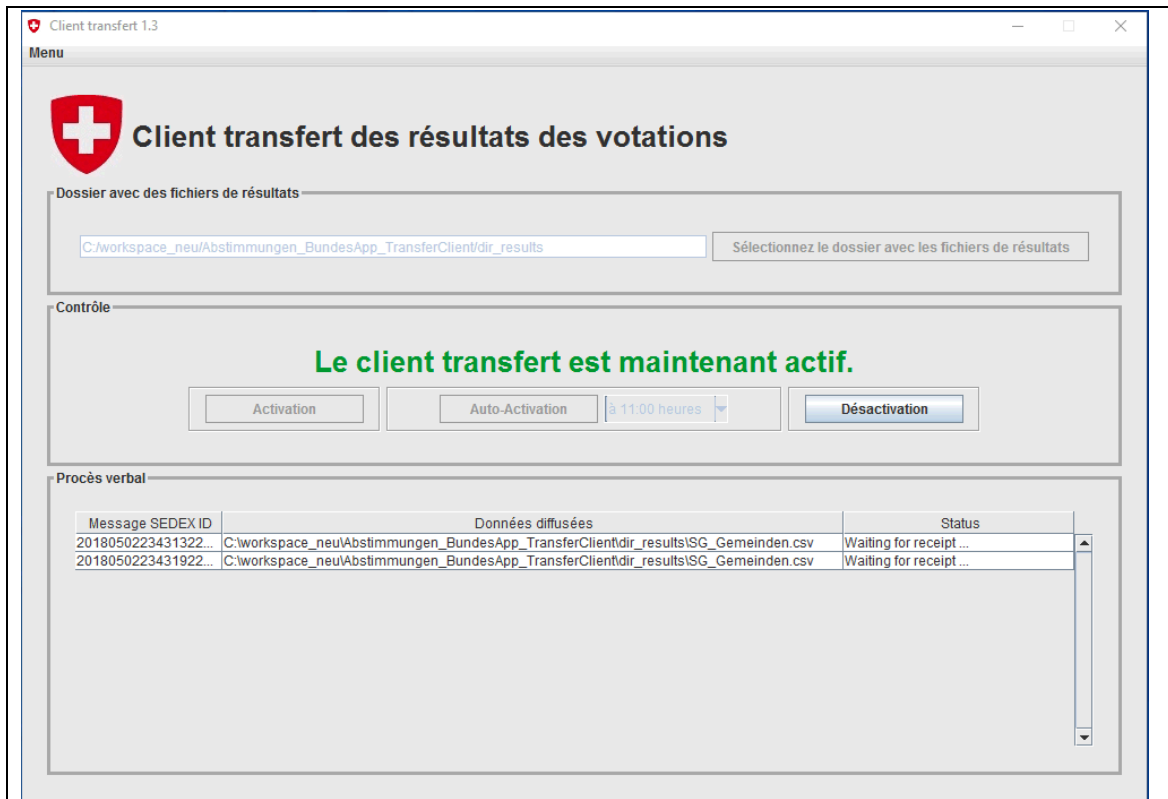


Contrôle

Le client transfert est maintenant actif.

Activation Auto-Activation à 11:00 heures Désactivation

Étape 3 : Le transfert a été activé. La partie inférieure de la fenêtre affiche fichiers traités et leur état de transmission. Le client doit rester activé jusqu'à ce que tous les résultats aient été transmis.



6. Aide pour l'installation

Bruno Ledergerber, bruno.ledergerber@statistik.ji.zh.ch, 043 259 75 72

Daniel Bierer, daniel.bierer@statistik.ji.zh.ch, 043 259 75 23